

Image not found or type unknown



Hébergement par un enfant majeur de son père et aide financière

Par **rosine**, le **07/10/2008** à **10:40**

mon père qui n'a jamais versé de pension alimentaire pour ma soeur et moi-même alors que le jugement du divorce l'y obligeait veut venir habiter chez moi et veut aussi que je l'entretienne financièrement car il n'a pas de moyen de subsistance, ce à quoi je m'oppose ainsi que ma soeur. Quels sont ses droits? quels sont mes devoirs?